

■ VIE MUNICIPALE

Arcade : vers une nouvelle coopération

■ ENFANCE/JEUNESSE

Activités variées pour petits et grands

■ INITIATIVES

Alliance Grésivaudan judo

Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N°80 - AUTOMNE 2023

MAGAZINE



DOSSIER
Les services municipaux

Le Cheylas pratique

SERVICES

Mairie – 93 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90
Fax : 04 76 71 84 98
mairie@lecheylas.fr
www.lecheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi
8h30 / 11h30 - 13h30 / 17h30
(19h le mardi)

Agence postale communale

Mairie – 93 rue de la Poste
Ouverture du mardi au vendredi de
13h30 à 17h30 (19h le mardi)
04 38 50 16 05

Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay
Maternelle et élémentaire,
Tél. : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 225 rue de l'Hôtel de Ville
et Élémentaire, 47 rue de la Poste.
Tél. : 04 76 71 71 82

Petite crèche « Les P'tits Loups »

385 route du Rompay
Tél. : 04 76 13 20 91
petitecreche@lecheylas.fr
Ouverture du lundi au vendredi de
7h30 à 18h30

Bibliothèque municipale

41 rue de la Poste
Tél. : 04 76 71 79 49
bibliotheque@lecheylas.fr
Mercredi, de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h
Vendredi, de 15h30 à 17h
Samedi, de 9h30 à 12h
Petites vacances : mercredi et
vendredi de 9h à 13h et de 14h à 8h

Centre de Loisirs

255 rue de l'Hôtel de Ville
Tél. : 04 76 71 88 73
Enfance : centredeloisirs@lecheylas.fr
Jeunesse : jeunesse@lecheylas.fr

Déchèterie

198 route de La Buissière
Du lundi au samedi de 8h à 11h45 (fer-
meture le mercredi matin) et de 14h à
17h45. Fermée les jours fériés.

Communauté de communes

Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre – 38926 Crolles
Tél. : 04 76 08 04 57
Fax : 04 76 08 85 61

PERMANENCE EN MAIRIE

Inclusion numérique

Aide pour réaliser des démarches ad-
ministratives par Internet.
Les mardis matins de 9h30 et 11h30,
en mairie, sur rendez-vous au 04 76 71
71 90

PERMANENCE AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier -
385 route du Rompay

Protection maternelle et infantile – Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre
rendez-vous au centre social de
Bernin au 04 56 58 16 91

PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE

225 rue de l'Hôtel de Ville

Relais petite enfance (RPE)

Corinne Lugand

Permanence animation pour
assistants maternels et enfants :
tous les mardis de 9h à 11h30.
Tél. : 06 88 87 76 26
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

PERMANENCE À L'ESPACE COLLECTIF

264 rue de l'Hôtel de Ville

Relais petite enfance (RPE)

Corinne Lugand

Permanence information pour
assistants maternels et parents :
mardi et jeudi de 13h30 à 17h30,
sur rendez-vous au 06 88 87 76 26
rpe.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association de défense des
consommateurs et des usagers :
droit, consommation, logement,
environnement, développement
durable, etc. 1er jeudi du mois de 16h30
à 17h30. Sans rendez-vous

AUTRES SERVICES

Architecte Conseil

Communauté de communes
390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles
Le mercredi après-midi. Prendre ren-
dez-vous auprès du service urbanisme
du Cheylas au 04 76 71 71 90

Consultation juridique

Avec un avocat
1er lundi du mois en mairie du
Cheylas de 14h à 15h. Rendez-vous au
04 76 71 71 90
3e lundi du mois en mairie de
Pontcharra de 14h à 15h. Rendez-vous
au 04 76 97 11 65

Accompagnement à domicile

Permanences ADPA à Chapareillan ou
Goncelin, sur rendez-vous au 04 76 92
18 82

Pôle emploi

40, avenue de la Gare – 38530
PONTCHARRA
Tél. : 3949
Accès libre du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30, sur rendez-vous du lundi
au jeudi de 12h30 à 16h15

Espace France services

33 rue de la Ganterie
38530 PONTCHARRA.
Tél. : 04 76 97 94 10
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de
13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.
france-services@le-gresivaudan.fr

L'espace France services permet
d'obtenir des renseignements et d'ef-
fectuer vos démarches quotidiennes
facilement: CAF, CPAM, retraite, MSA,
impôts, ADEF, etc. La liste complète
des organismes est consultable sur
le site <https://pontcharra.fr>, rubrique
Quotidien / Action sociale / Espace
France services.

Centre de planification Agathe

33, avenue de la Gare
38530 Pontcharra
Tél. : 04 76 97 81 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Urgences / SAMU : 15
Police / Gendarmerie : 17
N° d'urgence européen : 112
**Conseils médicaux – visite à
domicile** : 0810 153 333
Urgences dentaires : 04 76 00 06 66
Pharmacies de garde : 04 76 63 42 55
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11
GDF urgence gaz : 08 10 43 30 38
Urgence dépannage électricité :
0 810 333 338
Urgence Veolia eau : 0 810 000 777



Le Cheylas magazine n°80 – Automne 2023 | Directeur de la publication : **Roger COHARD**

Directrice de la rédaction : Valérie GUGLIELMO-VIRET

Rédacteurs : Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Gérard MARTINEZ,
André PLISSON, Sébastien PLISSON

Conception et réalisation : **Imprimerie Ma Bonne Impression**, 73000 Barberaz, Tél. : 04 28 89 10 20.

Imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé **certifiée Imprim'Vert**.

VIE MUNICIPALE

- 4 Animations
- 8 Arcade :
Vers une nouvelle coopération
- 9 Seniors :
Visite de la Fonderie Paccard

CADRE DE VIE

- 10 Point sur les travaux

DOSSIER

- 11 Les services municipaux

ENFANCE/JEUNESSE

- 22 Centre de loisirs :
Un été bien rempli
- 26 Petite crèche :
Le plein de nature

INITIATIVES

- 27 Portrait de Clémence
BRUNET-MANQUAT PERRACHE :
Une championne de France née
au Cheylas
- 28 Association :
Alliance Grésivaudan judo
- 30 Histoire
Le Cheylas de 1970 à 1971
- 32 Tournoi ELA



Par Pierre BARUZZI, adjoint au maire chargé des ressources humaines, des affaires économiques, des marchés publics et des mobilités

Nos services municipaux jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Cheylasiens. Ces trois dernières années, ils ont dû faire face à une certaine instabilité en termes de personnel, du fait notamment de plusieurs départs à la retraite et de mutations dans d'autres collectivités.

Face à ce constat et dans une période où l'État, à travers sa politique auprès des collectivités territoriales, se désengage en réduisant les ressources, nous avons décidé de maintenir la qualité de notre service public. Forts des enjeux actuels et futurs pour notre commune, nous avons remplacé chaque départ, mais aussi mené dans de nombreux services une réorganisation incluant des créations de postes supplémentaires, sans oublier notre rôle de soutien à l'emploi des jeunes avec l'accueil de plusieurs alternants.

Je profite de cet éditto pour remercier tous les acteurs ayant participé à cette mise en œuvre, saluer nos retraités et souhaiter aux personnes nouvellement intégrées de belles années au sein de nos différents services municipaux.

La volonté de l'équipe municipale étant prioritairement le service rendu à la population, je vous invite à prendre connaissance de notre dossier spécial vous présentant les différents services de notre collectivité.





Soirée Jean Ferrat

23/06/2023 - Fête des acteurs de la vie associative

Afin de dresser le bilan de la saison écoulée et de préparer celle à venir, les membres des bureaux ainsi que les bénévoles des associations ont été conviés par la commission Vie associative.

Ces rencontres sont des temps importants car elles permettent aux bénévoles et aux élus de mieux se connaître et d'échanger sur des problématiques communes.

Après la réunion de travail, la soirée s'est prolongée par un temps d'échanges et de convivialité autour d'un apéritif offert par la commune.

24/06/2023

Fête de la musique

L'édition 2023 de la fête de la musique a été une édition très locale, puisque tous les intervenants venaient du Cheylas et des environs ! Les élèves de l'école Chartreuse ont lancé la soirée avec une interprétation des chansons travaillées au cours de leur cycle musique. Puis le groupe « musiques du monde » de l'École de cordes du Grésivaudan au Touvet s'est emparé de la scène pour proposer des reprises de chansons de divers horizons. Se sont ensuite succédé sur scène deux groupes de jazz, Wabi Jazz et Melo Riff. Serge Noussan était aussi de la fête avec ses reprises d'Eddy Mitchell, ainsi que Solène pour un répertoire plus pop.

Enfin, le groupe Cheylas'Watt a terminé la soirée dans une ambiance joyeuse et énergique. L'association de parents d'élèves AAPEL a assuré la buvette et une petite restauration. Jusque tard dans la nuit, sous les guirlandes « guinguette » l'ambiance était à la fête.

Musiques du Monde



Fête de la musique - Solène



Fête nationale



Feu d'artifice

13/07/2022 - Fête nationale

Le feu d'artifice proposé sur le thème de la dolce vita a été tiré au-dessus du lac EDF, et ses reflets sur l'eau ont émerveillé petits et grands.

Le bal, animé par DJ Flo, a eu lieu sur le parvis de la mairie où les bénévoles de l'AS Grésivaudan ont tenu la buvette.

28/08/2023 - Cinétoiles

Quelques jours avant la rentrée, les conditions météorologiques ont contraint les organisateurs à installer l'édition 2023 du Cinétoiles dans la salle des fêtes.

Le public a ainsi pu assister à une projection du film « Si on chantait », certes sans ciel étoilé mais à l'abri du froid et de la pluie !

09/09/2023 - Forum des associations

Quelques jours après la rentrée, 32 associations œuvrant sur la commune et ses environs ainsi que les sections enfance et jeunesse du Centre de loisirs se sont installées dans la salle des fêtes pour présenter leurs activités et ouvrir les inscriptions lors du forum des associations.

Le forum s'est tenu en matinée, afin de permettre au public Cheylasien de naviguer sur les différents forums du bassin de vie, qui avaient lieu pour la plupart le même jour dans l'après-midi.

La matinée s'est terminée par un temps de convivialité entre bénévoles, adhérents et élus afin d'entamer la saison sous les meilleurs auspices.



Forum des associations

18 et 25/10/23 - Semaine du goût et jeux de société à la bibliothèque

Dans le cadre de la semaine du goût, l'équipe de la bibliothèque a proposé le 18 octobre une animation sur le thème des saveurs d'Italie. Après avoir découvert les secrets des spécialités culinaires italiennes grâce aux panneaux de l'exposition, les visiteurs ont pu déguster certains de ces produits grâce au buffet réalisé par un traiteur et la boulangerie du Cheylas.

Le mercredi suivant, ce sont les jeux de société qui étaient à l'honneur. L'équipe a proposé aux Cheylasiens et aux jeunes du Centre de loisirs une initiation à plusieurs jeux sélectionnés parmi les quelques 200 jeux acquis par la bibliothèque ces dernières années. Petits et grands ont ainsi pu découvrir plusieurs jeux d'ambiance, de réflexion ou de stratégie, de quoi donner quelques idées pour les cadeaux de Noël !



Découverte des jeux de société



Expo-dégustation Saveurs d'Italie



COMMÉMORATIONS

Le printemps et l'été ont été jalonnés de cérémonies commémoratives, auxquelles ont assisté la population et les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, conviés par le maire et son conseil municipal. Hommage a été rendu le 19 mars aux victimes civiles et militaires tombées durant la guerre d'Algérie, les combats de Tunisie et du Maroc, le 30 avril aux victimes de la déportation, le 8 mai aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. L'appel du général De Gaulle a été célébré le 18 juin et enfin, le 11 août était commémoré l'incendie du Villard en 1944.

Ces cérémonies sont des temps forts de la vie du village et permettent d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XX^e siècle aux jeunes générations.



Commémoration du 8 Mai 1945

ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX

28/06/2023

Fête des 40 ans du centre de loisirs

Le 28 juin, le Centre de loisirs a soufflé ses 40 bougies.

Pour l'occasion, les ateliers dessin, poterie et bois ont proposé une exposition des réalisations des enfants, l'atelier dessin a réalisé une performance artistique et les danseurs de l'atelier hip-hop ont fait une démonstration de breakdance.

La compagnie Nextape a clos les festivités avec un spectacle, avant que participants et publics se retrouvent autour d'un buffet.

Atelier Poterie



Atelier Hip-Hop



Atelier Dessin



Grésiblues



ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS



Concert Voccela



Flower's tour



Spectacle « Attention à la petite marche »



Tournoi ELA

Les acteurs de la vie associative ont animé le village en proposant des événements culturels, festifs et sportifs.

Ainsi, l'association **Et si on sortait !** a organisé un dîner au restaurant suivi d'une soirée réservée aux femmes, à l'occasion de la Sainte Agathe le 10 mars, et un concert de reprises du groupe Téléphone par Hors-forfait le 30 septembre à la salle des fêtes.

Le 18 mars a eu lieu un concert du groupe musical **Les Teriba**, dont la chorale du Touvet a assuré la première partie.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Pontcharra a organisé son loto le 26 mars, le **Ski-club** sa soirée des bénévoles le 1^{er} avril, le **Karaté club** son repas dansant le 29 avril, **Danse et musique** son gala le 17 juin et **Voccela** son concert de fin d'année en l'église le 18 juin.

La section adultes de **La compagnie Thalie et Calliope** a donné des représentations de son spectacle « Attention à la petite marche » le week-end du 30 juin et la section enfants a joué « Un étonnant marché » le 2 juillet.

l'AS Grésivaudan a organisé le tournoi de football en faveur de l'association ELA le week-end du 27 mai. Découvrez quelques photos de l'événement en dernière page de ce semestriel.

Le Cheylas a également accueilli des festivals : l'association **Nextape** a fait escale le 11 avril dans le cadre du Flower's tour, le **festival Musique dans le Grésivaudan** a fait jouer le Quintette Pentagone (quintette à vent) dans l'église le 30 juin et le **Grésiblues** a fait swinguer sur le parking de la Tour le 4 juillet.

ARCADE : vers une nouvelle coopération



Conseil municipal de Bandafassi et l'équipe d'Arcade

En juin 2023, après avoir mené durant plusieurs années un projet de développement global au Mali, l'équipe de l'ARCADE s'est lancée dans un nouveau projet au Sénégal.

Une première mission exploratoire passionnante a permis de rencontrer toutes les commissions et le conseil municipal de Bandafassi au Sénégal. La volonté politique de chaque conseiller et conseillère municipale a été une source d'inspiration, poussant l'association à s'engager pleinement dans ce territoire.

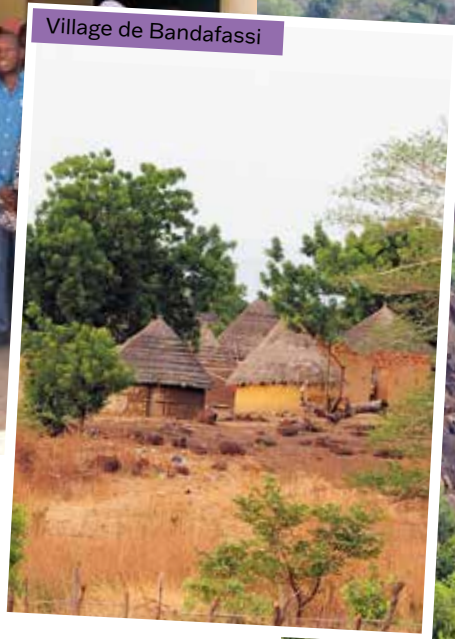
Bandafassi a été désignée comme une zone prioritaire par l'ambassade de France en raison de sa proximité avec la Guinée et le Mali. Sur le plan géographique, la commune s'étend sur un socle de montagnes tabulaires, mêlant les hauts plateaux et les plaines.

Pourtant, les habitants sont souvent contraints de quitter les hauteurs pour les plaines, en quête essentiellement d'une

ressource vitale : l'eau. Les défis liés à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement tiennent une place prépondérante parmi les préoccupations locales.

Les projets prioritaires définis par le conseil municipal de Bandafassi incluent la signature de la convention de coopération décentralisée entre les communes françaises et cette commune sénégalaise, ainsi que le lancement d'initiatives dans les domaines de l'hydraulique, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation.

Restez à l'écoute pour découvrir comment cette collaboration évoluera au fil du temps !



QUI EST L'ARCADE ?

L'Arcade est une organisation non gouvernementale (ONG) régionale en charge de la coopération décentralisée entre plusieurs communes françaises (dont Le Cheylas fait partie) et la commune de Bandafassi au Sénégal.

Porteuse d'un projet de développement économique et social, l'association n'impose pas ses choix aux personnes qu'elle appuie. Elle se met au service des communes en fonction des besoins et des compétences de ces dernières, en restant dans un esprit d'accompagnement.

CONTACT

arcade-vivre@orange.fr
04 79 65 35 08
www.facebook.com/arcadeuneterrepourvivre

Seniors : visite de la fonderie Paccard



Collines des alentours du village

Pour seulement 20 €, vous pouvez adhérer et soutenir le projet porté par l'ARCADE ! N'hésitez plus :

Rendez vous à l'adresse suivante :
<https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre/formulaires/1>

Ou scannez le QR Code



Vous aimeriez nous soutenir par d'autres moyens que financiers ?

Utilisez le moteur de recherche solidaire et engagé « **Lilo** ». Chaque recherche effectuée génère de l'argent pour l'association. Rendez-vous sur <https://www.lilo.org/arcade-terre-pour-vivre> pour utiliser Lilo dans votre navigateur.



LE SAMEDI 24 JUIN, EN CE DÉBUT D'ÉTÉ, UNE NOUVELLE SORTIE ÉTAIT PROPOSÉE AUX SENIORS PAR LE CCAS ET LA COMMISSION DES SENIORS : UNE VISITE AU MUSÉE PACCARD À SÉVRIER PRÈS D'ANNECY.

Cette visite guidée de deux heures a été l'occasion pour les seniors de découvrir et apprécier un patrimoine industriel datant de 1796. Ils ont pu découvrir les secrets des maîtres fondeurs de cloches et leurs techniques de fabrication de l'antiquité à nos jours.

Il est à noter que la fonderie Paccard a un lien avec notre commune puisqu'elle a refondu la cloche de notre église. Cette cloche datait de 1835 et s'était fêlée lors d'une cérémonie. La nouvelle cloche a été inaugurée le 26 mars 1950.

À l'issue de cette visite une collation était offerte et chacun a pu visiter librement la ville d'Annecy. Cela a été l'occasion pour tous de partager un moment de convivialité et de se retrouver le temps d'un après-midi.



Travaux

Rénovation du city stade du quartier des Vignes

Le revêtement du city stade des Vignes, espace apprécié et utilisé par de nombreux jeunes de la commune, commençait après de nombreuses années d'usage intensif à être bien abîmé (trous, soulèvements...). La commune a procédé à son remplacement courant juin. Les travaux ont été réalisés par la société EVD.

Coût de l'opération : 20 147 € TTC



Chemin du Merle

Suite à un affaissement survenu au cours du mois d'avril, l'accès au chemin du Merle a dû être fermé durant quelques semaines. Une étude a été rapidement engagée par la commune et a conclu à la nécessité de réaliser un enrochement en contrebas du chemin afin de pouvoir restaurer la partie affaissée et donc la circulation.

Ces travaux ont été réalisés courant juin par la société EGPI

Coût de l'opération : 15 840 € TTC



Parking Île Tarentézin

Un nouveau parking a été aménagé en bordure du chemin de l'île Tarentézin, près du site BDD/AEB (Bois du Dauphiné / Alpes énergie bois). Ce parking est accessible à tous depuis le mois d'août et dispose d'une capacité totale de 71 places.

Ce projet a fait l'objet d'une convention entre la commune et BDD/AEB. Les travaux ont été réalisés sous l'entière responsabilité de la commune, maître d'ouvrage alors que BDD a pris en charge le financement de l'intégralité des travaux. La commune reste propriétaire et assure seule l'entretien et la surveillance de cet espace.

Ce parking permet d'accueillir les personnels et visiteurs du site BDD/AEB mais aussi les promeneurs pour des parcours le long du canal du Renevier ou dans l'ENS situé à proximité.



Boulodrome

Depuis quelque temps des zones abîmées sont apparues sur les différents jeux du boulodrome de la commune, rendant l'utilisation parfois délicate. La commune a décidé d'engager ces travaux à la suite d'une demande de réfection par l'Amicale boule.

La société COLAS a été retenue et a effectué les travaux au cours du mois de juillet. L'opération a consisté à retirer le sable puis décaper les résines sur les différents jeux pour en couler de nouvelles et redéposer du sable.

Coût de l'opération : 16 140 € TTC



DOSSIER :

LES SERVICES MUNICIPAUX

AU COEUR DE LA VIE COMMUNALE

34 945 ! C'est le nombre de communes que compte la France au 1^{er} janvier 2023. Héritage de la Révolution française, la commune est la collectivité qui agit sur le plus petit échelon territorial.

La principale mission d'une commune est de satisfaire les besoins quotidiens de la population tout en préservant l'intérêt général. Ses compétences sont multiples : état-civil, écoles, services périscolaires et d'accueil de la petite enfance, centre de loisirs, activités culturelles et sportives, aide sociale, police, urbanisme, etc.

Cet échelon de proximité est administré par le maire et les adjoints, issus du conseil municipal élu par les habitants pour 6 ans. Le conseil est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget, peut créer et supprimer des services publics municipaux, décide des travaux de maintenance et de construction, gère le patrimoine communal... Quant au maire, premier magistrat et autorité principale de la commune, il est le chef de l'administration communale et représente l'État en tant qu'officier d'état-civil et de police judiciaire. Il exerce le pouvoir de police municipale avec certains pouvoirs spécifiques de sûreté, sécurité et salubrité publique. Il est épaulé dans l'exercice de ses fonctions par les adjoints auxquels il accorde des délégations.

Le maire, les adjoints et le conseil municipal sont élus sur un projet et déterminent des orientations stratégiques en matière de politiques publiques.

Pour employer une image, ils composent une partition orchestrée par le directeur ou la directrice générale des services (DGS) et que des agents municipaux doivent jouer.

Ainsi au Cheylas, sous la responsabilité directe du maire et des adjoints par délégation, la directrice des services est chargée de la mise en œuvre des décisions arrêtées par l'équipe municipale. Elle assure la coordination des services municipaux, apporte une expertise administrative, financière et juridique dans la définition des objectifs stratégiques et la réalisation des projets municipaux. La DGS a plusieurs casquettes puisqu'elle doit être coordonnatrice, coproductrice et manager à la fois : elle est l'interface entre les élus décisionnaires et les agents, eux-mêmes artisans de la mise en œuvre des projets municipaux.

En résumé la DGS est à la fois proche de l'élu, du territoire et de l'organisation.



LE MOT DE LA DGS

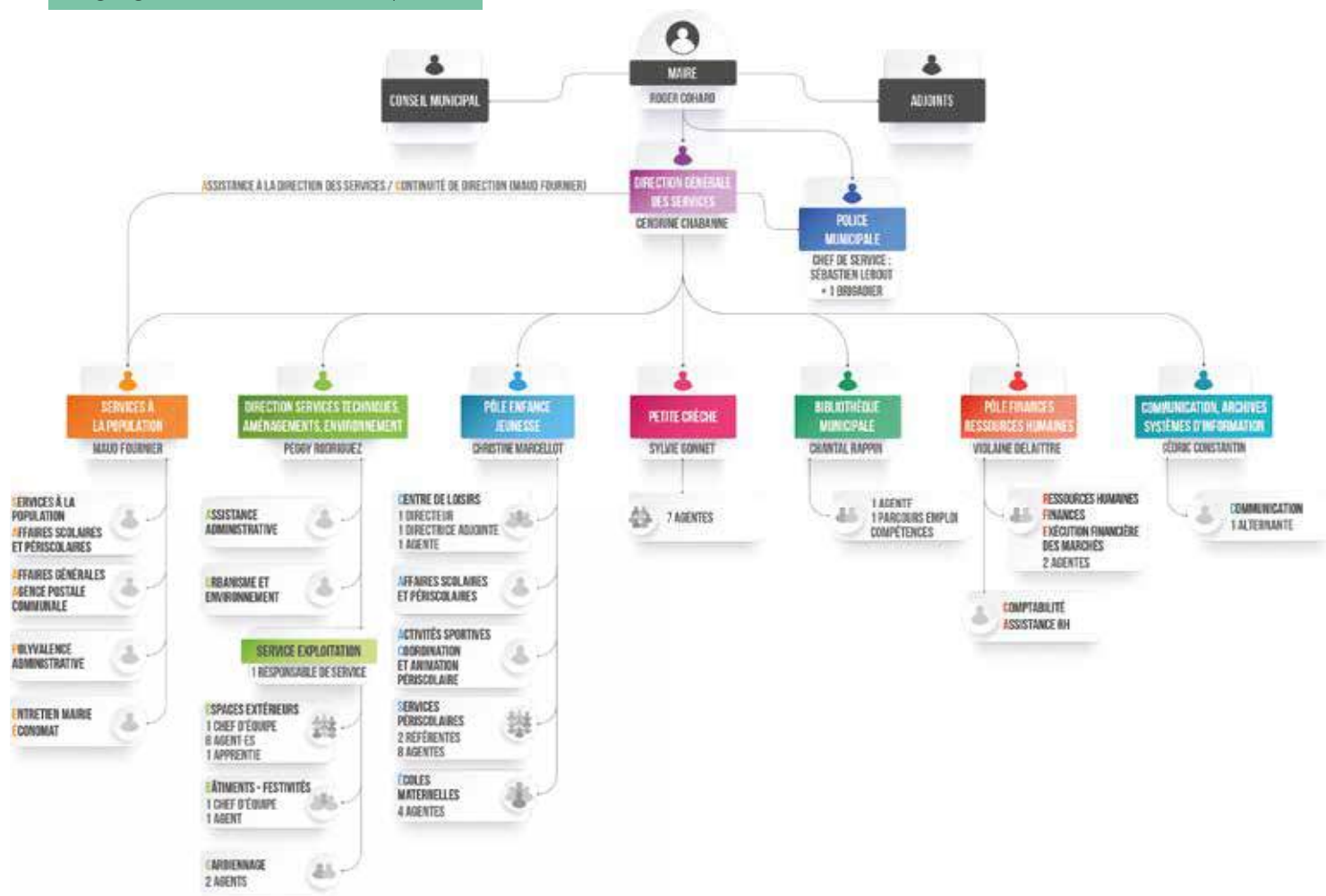
CENDRINE CHABANNE

En constante mutation, la commune du Cheylas, forte de ses ressources financières liées à son activité économique, propose à ses habitants des services publics et des infrastructures de qualité qui nécessitent pour leur gestion un personnel compétent et engagé. Ainsi, quotidiennement, des hommes et des femmes se mettent au service de la population pour lui assurer un cadre de vie agréable et œuvrer au bon fonctionnement des équipements mis à sa disposition.

En collaboration étroite avec les directrices, directeurs et responsables de pôles ou équipements, la fonction de DGS comporte un rôle managérial essentiel en termes de dynamique d'équipe. Je m'emploie ainsi à être porteuse de sens afin de fédérer l'ensemble des agents autour du projet dessiné par le conseil municipal. Au fil des années et des besoins, le personnel se renouvelle et de nouvelles compétences rejoignent les équipes en place. Ainsi, de nouveaux cadres et agents opérationnels dotés de technicité et d'expertise ont pris leurs fonctions en 2023 au sein de la commune, et contribuent avec leurs collègues à œuvrer chaque jour dans l'intérêt général.



Organigramme des services municipaux



LES SERVICES À LA POPULATION

OFFRIR UN CONTACT COURTOIS ET EFFICACE, APPORTER LA BONNE RÉPONSE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS POSSIBLES TOUT EN RESPECTANT DEUX GRANDS PRINCIPES, LA CONVIVIALITÉ ET LA CONFIDENTIALITÉ. VOILÀ LES PRINCIPALES MISSIONS DES QUATRE AGENTES DU SERVICE À LA POPULATION, SUPERVISÉES PAR LEUR RESPONSABLE QUI EST ÉGALEMENT ASSISTANTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE.

En tant que point d'entrée pour tous les habitants de la commune dans leurs relations avec l'administration, le service prend en compte les besoins des usagers, répond dans la mesure du possible à leurs demandes, et s'attache à faciliter leur vie quotidienne.

Le service, situé en mairie, assure ainsi un éventail de missions qui ont pour dénominateur commun d'être en lien direct avec la population. Trois grands pôles d'activité peuvent être identifiés :

■ **Les agents présents quotidiennement à l'accueil de la mairie, au service des affaires générales et à l'agence postale communale** reçoivent, accompagnent, guident les administrés dans l'accomplissement de leurs démarches administratives indispensables au quotidien (mariage, pacs, naissance, décès, attestation d'accueil, etc.) et gèrent également l'agence postale communale.

■ **Le service social**, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale, est une structure de proximité qui s'adresse à tous les Cheylasiens ayant besoin d'une écoute, d'une information, d'une orientation, d'une aide ponctuelle. Il est également un relais essentiel pour toutes les demandes d'aide pour la vie quotidienne en lien étroit avec les partenaires sociaux.

Agence postale communale et l'accueil de la mairie



■ **Le service associations et animations** accompagne les nombreuses associations du territoire dans leur quotidien, que ce soit du point de vue logistique (locations de salles, prêt de matériel) ou administratif (déclarations à la préfecture). Véritable moteur du lien social dans la commune, le service assure également l'organisation des manifestations communales telles que le marché de Noël, la fête de la musique, le 14 juillet, etc...



LE MOT DE LA RESPONSABLE

MAUD FOURNIER

Les agents des affaires générales, de l'agence postale et du service social accueillent et renseignent les administrés avec professionnalisme et bonne humeur, alors même que l'exercice de leurs missions peut parfois être délicat.

La commune a la chance de posséder un tissu associatif dense. Aussi, le service a à cœur de soutenir au quotidien les associations afin de préserver cette richesse sur le territoire.

En outre, la collectivité s'attache à développer des animations culturelles et sportives à destination des Cheylasiens dans le but de créer du lien social autour d'événements fédérateurs.

Le service à la population, nouvellement créé, est ainsi en prise directe avec les usagers. L'objectif de la municipalité, en rassemblant l'ensemble des missions d'accompagnement des habitants dans un même service, est d'offrir ainsi une qualité de service public optimale.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



« UNE BIBLIOTHÈQUE EST UNE CHAMBRE D'AMIS ». CES MOTS DE TAHAR BEN JELLOUN REPRÉSENTENT BIEN LA PHILOSOPHIE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET DE SON ÉQUIPE. LA RESPONSABLE DE L'ÉQUIPEMENT ET LES DEUX AGENT·E·S, AIDÉS RÉGULIÈREMENT PAR UNE BÉNÉVOLE, S'ATTACHENT À ACCUEILLIR LES LECTEURS ET LES CONSEILLER, DANS UN ESPACE CULTUREL DÉDIÉ AU PLAISIR DE LA DÉCOUVERTE ET AUX ÉCHANGES.

En facilitant l'accès aux livres et en faisant de la bibliothèque un lieu de vie et de rencontres, l'équipe participe au développement de la lecture publique sur le territoire du Grésivaudan, au sein d'un réseau qui compte 36 établissements. Les lecteurs peuvent avoir accès à un important fonds d'ouvrages circulant par navette entre les bibliothèques.

Pour les lecteurs, les bibliothécaires sont avant tout des professionnels qui les conseillent, gèrent les prêts, les retours et les réservations de documents. Mais c'est seulement la partie émergée de l'iceberg ! Un important travail interne doit être effectué en amont : sélection et catalogage des documents, équipement et protection, puis mise en rayon, sans compter le travail administratif et les échanges avec les autres bibliothèques du réseau.

La bibliothèque organise aussi diverses animations tout au long de l'année : expositions, contes, venue d'auteurs... qui demandent également un travail conséquent.

Enfin, en dehors des heures d'ouverture au public, l'équipe accueille les enfants des deux groupes scolaires et de la crèche, pour un temps d'animation et d'emprunt de documents.



Expo dégustation Saveurs d'Italie

LE MOT DE LA RESPONSABLE

CHANTAL RAPPIN

Comparativement au nombre d'habitants, la bibliothèque du Cheylas a la chance de disposer d'un fonds de documents important et varié : livres (dont un fonds adapté aux dyslexiques et malvoyants), CD, DVD, et depuis peu, jeux de société avec un fonds de plus de 200 jeux constitué depuis deux ans grâce à une subvention du Grésivaudan.

L'arrivée d'Antoine cette année a permis d'intégrer les jeux au catalogue de la bibliothèque. Pour l'instant, le prêt n'est pas possible en raison des contraintes propres à ce type de matériel, mais il est à l'étude. Une première animation gratuite a été proposée le 25 octobre en partenariat avec le Centre de loisirs. Ouverte à tous, l'activité a réuni des joueurs de tout âge qui se sont amicalement affrontés sur la sélection de jeux proposée par les bibliothécaires. Le succès rencontré présage du renouvellement de ce type de rencontre.

La construction d'une nouvelle bibliothèque dans les années à venir facilitera l'organisation de tels événements et permettra de faire de la bibliothèque un lieu de vie pour tous les Cheylasiens.

LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

OFFRIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE, HARMONIEUX ET SÉCURISÉ AUX CHEYLASIENS, TELLE EST LA MISSION DES HOMMES ET FEMMES RATTACHÉS À LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT, QUI SE COMPOSE DE TROIS SERVICES.

Urbanisme et environnement

Incontournable pour les administrés mais aussi pour les entreprises du territoire, ce service est le garant de la préservation du cadre de vie. Il vous accompagne dans vos démarches à effectuer avant travaux, vous renseigne sur les réglementations d'urbanisme en vigueur (PLU, servitudes d'utilité publique, etc.) et instruit les dossiers, en collaboration avec la communauté de communes. De ce fait, il constitue un maillon de proximité entre les habitants et l'administration et un guide indispensable pour comprendre les règles souvent complexes de l'urbanisme.

Sur le volet environnemental, le service s'attache à la gestion des espaces naturels et sensibles du Maupas et de la Rolande, en lien étroit avec le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère et le Département. Il s'occupe également de l'attribution des jardins familiaux et pilote les actions de communication autour de la préservation de la biodiversité. Partenaire privilégié du Grésivaudan, il collabore également avec l'Office national des forêts pour la gestion des forêts sur le territoire communal.

En parallèle, il est chargé de la gestion locative des biens privés de la commune, parmi lesquels on peut trouver des bâtiments de bureaux, des locaux commerciaux ou encore

des places de stationnement. Enfin, en matière de politique locale de prévention des risques et de gestion de crise, le service coordonne les actions définies dans le cadre du Plan communal de sauvegarde.

Projets

Ce service essentiel assure le pilotage et le suivi des projets structurants de la collectivité : réalisation et suivi des études préalables (faisabilité/opportunité), études de maîtrise d'œuvre (études d'architecte), réalisation du programme des opérations majeures, gestion de la conduite des opérations et des procédures afférentes (permis de construire, subventions...).

Il exerce également le suivi des travaux en tous corps d'état pour la construction ou la réhabilitation des équipements publics (voirie, éclairage public, ouvrages d'art, installation d'équipements techniques tels qu'une chaufferie ou une centrale photovoltaïque, etc.).

Exploitation et gestion du patrimoine

Véritable couteau suisse de la collectivité, le service s'articule autour de 3 équipes représentant une quinzaine d'agents : Bâtiments/festivités, Gardiennage des équipements (complexe sportif et maison de quartier) et Espaces extérieurs.



Installation des décorations de Noël

Les équipes assurent à la fois l'entretien courant et la maintenance des équipements et du patrimoine communaux (bâtiments, aires de jeux, city stades...).

Les agents procèdent également à l'entretien des infrastructures (ouvrages d'art, voiries, marquage au sol, etc.), des espaces extérieurs publics et privés de la ville (massifs plantés, tonte, fauchage, débroussaillage, élagage, entretien du cimetière...) et assurent la propreté urbaine (encombrants, poubelles, balayage des voiries/cours d'école, etc.). Ils veillent aussi à la mise en place du matériel nécessaire aux festivités organisées par la commune ou dans des équipements communaux.

Ils sont ainsi un maillon essentiel au maintien d'un cadre de vie agréable pour tous les Cheylasiens.

Enfin, une assistante administrative rattachée à la directrice est chargée du secrétariat de direction et de la gestion des stocks (produits d'entretien...). Agente polyvalente, elle réalise également la gestion des clés et l'accueil des services techniques le matin.



Entretien des espaces verts par les services techniques



LE MOT DE LA DIRECTICE

PEGGY RODRIGUEZ



Depuis plusieurs mois, le mot d'ordre du service est « évolution ».

Évolution des pratiques tout d'abord. Citons la mise en place récente d'un plan de gestion différenciée des espaces publics dont la vocation est d'assurer un équilibre entre l'accueil du public, le développement de la biodiversité et la protection des ressources naturelles. Dans ce objectif, certains espaces publics ont ainsi vu leur fréquence de tonte et de taille diminuée.

Évolution des effectifs ensuite. Depuis 2022, la direction subit une instabilité liée à la difficulté et au temps nécessaire pour recruter du personnel qualifié. Afin d'éviter de trop altérer le service rendu à la population, des choix ont dus être faits. La propreté de l'espace public a été privilégiée et certaines prestations ont été sous-traitées (notamment à des organismes d'insertion) afin que l'entretien des espaces verts soit satisfaisant malgré l'ampleur de la tâche. N'oublions pas que les agents assurent de multiples missions, et que malgré leur mobilisation ils n'ont que deux mains !

L'avenir s'annonce toutefois plus serein grâce au renforcement des équipes. Après l'arrivée de notre responsable urbanisme et environnement en fin d'année 2022 et ma récente prise de fonction, deux nouveaux agents polyvalents, une apprentie en aménagement paysager ainsi qu'un nouveau chef d'équipe espaces publics ont rejoint la direction en 2023.

Évolution de l'organisation enfin. Avec la création du poste de responsable exploitation dont le poste devrait être pourvu au plus tard début janvier 2024 et l'affectation récente d'une assistante administrative, la direction se structure et se stabilise peu à peu pour gagner en opérationnalité et accroître ainsi le service rendu à la population. Les agents de la direction, dont beaucoup sont Cheylasiens, mettent tout en œuvre pour vous offrir un cadre de vie agréable et répondre au mieux aux diverses sollicitations.

LA POLICE MUNICIPALE

LA POLICE MUNICIPALE EST CHARGÉE DE L'APPLICATION DES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL. À CE TITRE, LES DEUX POLICIERS MUNICIPAUX DU CHEYLAS VEILLENT AU RESPECT DE L'ORDRE, DE LA TRANQUILLITÉ, DE LA SALUBRITÉ ET DE LA SÉCURITÉ PUBLICS.

La police travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale mais également avec les services de l'État, la préfecture, la direction départementale de la protection des populations, etc.



Elle est compétente en matière d'infractions au Code de la route, mais aussi en matière d'environnement ou d'urbanisme. Elle assure également la police des marchés et la police funéraire.

LE MOT DU RESPONSABLE

SÉBASTIEN LEBOUT



La police municipale est avant tout une police de proximité. La prévention est au cœur de notre métier, et nous veillons à garder un lien avec la population en lui garantissant au quotidien une présence active et visible.

L'organisation du service a évolué grâce à l'allocation de moyens matériels et humains, afin de répondre aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique. La police dispose ainsi de nouveaux locaux en face de la mairie, et reste joignable en appelant le standard de la mairie.

LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

SEPTEMBRE 2014 : LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DOIT ÊTRE EFFECTIVE POUR LA RENTRÉE ! CETTE MISE EN PLACE SUSCITE UNE RÉFLEXION GLOBALE SUR LA POLITIQUE ENFANCE ET JEUNESSE DE LA COMMUNE. LA CRÉATION D'UN PÔLE ENFANCE JEUNESSE (PEJ) S'IMPOSE ALORS AFIN DE COORDONNER TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX EN LIEN DIRECT AVEC L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, ET PERMETTRE AINSI UNE COHÉRENCE ENTRE LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS. AINSI, LA DIRECTRICE DU PÔLE SUPERVISE PLUSIEURS SERVICES SOUVENT INDISPENSABLES POUR LES PARENTS.

Les services périscolaires

Ils sont sans nul doute les plus connus car ils répondent à des problématiques de garde pour les familles. Et puisque la commune compte deux groupes scolaires, Belledonne et Chartreuse, aussi bien le **restaurant scolaire** (environ 130/140 enfants par jour avec plus de 12 agents municipaux) que l'**accueil périscolaire** (environ 50/60 enfants accueillis par jour, le matin et/ou le soir et 5/6 agents) sont présents sur chacun des sites. Les équipes assurent le service des repas et l'encadrement, proposent des activités pour que les enfants bénéficient d'une coupure avec l'école, sans quoi la journée leur paraîtrait interminable ! Le personnel suit régulièrement des formations pour que ces temps périscolaire soient agréables et éducatifs pour les enfants.

Un suivi est effectué par la commission municipale des services périscolaires, qui s'efforce d'entendre les demandes des familles et d'apporter des réponses

adaptées
aux contraintes.

Le Centre de loisirs

Le service est bien présent et apprécié pour ses multiples propositions à destination des enfants et des jeunes sur les temps en dehors de l'école. Plus de 200 enfants et jeunes participent chaque année aux activités.

Le centre propose des animations adaptées à l'âge des participants. Le secteur enfance, sous la responsabilité de la directrice adjointe Magali Chatain, accueille les enfants à partir de 6 ans jusqu'au CM2. Le secteur jeunesse, géré par le directeur Elian Debord, s'adresse aux jeunes à partir de la 6^e jusqu'à 17 ans.

En lien avec la commission municipale du Centre de loisirs, Elian et Magali mettent leur professionnalisme au service des jeunes et de leurs parents afin de proposer des animations variées, et s'entourent d'une dynamique équipe d'animateurs à chaque période de vacances scolaires. Sans oublier les

ateliers artistiques proposés durant les périodes scolaires : poterie, dessin et hip-hop.

L'équipe jeunesse du Centre de loisirs anime également l'Accueil jeunes, un lieu d'activités, d'échanges et de rencontres avec les jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Enfin, le Centre organise et encadre le voyage à Paris offert par la commune aux enfants de CM2 scolarisés au Cheylas, le temps d'un week-end.

En lien avec l'école

Le PEJ gère le personnel intervenant dans les écoles :

- **les équipes d'entretien** (ménage après chaque jour d'utilisation des classes et des locaux péri et extra scolaires, un grand ménage durant les vacances scolaires.
- **l'ETAPS** (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives),

LE MOT DE LA DIRECTRICE

CHRISTINE MARCELLOT

La courte vie de la réforme des rythmes scolaires (3 ans), a tout-de-même permis de mettre en évidence 3 besoins importants : la nécessité d'une coordination des nombreux services et actions touchant à l'enfance et à la jeunesse sur notre commune ; l'intérêt de retrouver les enfants à différents temps (scolaire, extra et périscolaires) et étapes de leur vie (de la maternelle à la majorité) ; et enfin la nécessité pour la commune de contribuer à leur éducation de citoyen.

Les domaines d'interventions, tout comme les interlocuteurs (enfants et jeunes, le personnel, les familles, les enseignants), et les organismes d'État partenaires (CAF, DDCS, PMI...) sont très variés. Cette grande diversité est un précieux atout pour chercher ensemble des solutions aux nombreux changements conjoncturels, soutenir et encourager les projets à venir. Une recherche qui invite à aller de l'avant !



PETITE CRÈCHE



très connue dans nos écoles en la personne de Marie-Jo Yvrai. En lien avec les enseignants, Marie-Jo travaille à l'élaboration, la mise en place et l'encadrement des activités physiques et sportives dans les écoles.

Marie-Jo intervient aussi dans l'encadrement de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), avec des parents bénévoles.

- **les ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). La commune affecte à chacune des classes accueillant des enfants de maternelle une ATSEM à 100 % du temps d'ouverture des classes. Une aide précieuse pour permettre aux enseignants un bon accueil de ces tous jeunes élèves.

BIENVENUE CHEZ LES P'TITS LOUPS DU CHEYLAS ! NOTRE PETITE CRÈCHE MUNICIPALE DE 15 PLACES ACCUEILLE LES ENFANTS DE 3 MOIS À 3 ANS RÉVOLUS. CE SERVICE EST OUVERT POUR RÉPONDRE À UN ACCUEIL TEMPORAIRE, OCCASIONNEL, ET LE PLUS SOUVENT DE FAÇON RÉGULIÈRE. LES PARENTS ONT LE CHOIX ET NOUS SOMMES LÀ POUR RÉPONDRE À LEURS QUESTIONS.

L'équipe de professionnelles est composée de 8 femmes dynamiques et motivées qui ont à cœur de proposer un accueil et un accompagnement de qualité pour l'enfant et sa famille. La petite crèche n'est pas seulement un lieu de garde, c'est surtout un lieu d'échanges et d'accompagnement des familles avec la création d'un lien de confiance réciproque où le respect, le bien-être, la sécurité physique et affective ainsi que l'autonomie des enfants sont des références mises en avant dans notre projet d'établissement.

L'équipe met en place un projet éducatif dont découlent des actions pédagogiques. Afin de favoriser l'éveil de l'enfant par exemple, des activités ludiques et éducatives sont proposées et permettent à l'enfant de découvrir son environnement. Des moments conviviaux entre parents, enfants et professionnelles permettent de resserrer les liens et apportent des moments de plaisir partagés, que ce soient lors d'animations en cours d'année (Noël, mardi gras, chasse aux œufs, visite chez les pompiers, pique-nique, ateliers découverte...) ou à l'occasion d'un moment convivial comme le café des parents, une fois par mois.

L'équipe accueille et accompagne également des stagiaires pour leur permettre de découvrir l'environnement de la petite enfance et construire leur futur projet professionnel.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

SYLVIE GONNET

Au départ, le service s'appelait halte-garderie, avec un accueil temporaire à la demi-journée et des horaires plus restreints. Aujourd'hui, la structure fonctionne en petite crèche avec l'extension des jours et des horaires pour que les familles bénéficient d'une garde régulière se calquant sur les horaires de travail.

L'équipe s'est étoffée, les projets éducatifs et pédagogiques ont vu le jour et cela nous permet aujourd'hui d'apporter une richesse éducative aux enfants accueillis. Le dynamisme de l'équipe incite à de beaux projets d'équipe auxquels participent les enfants et les parents. Cela amène une belle ambiance de travail et donc d'accueil.



FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

DES CHIFFRES ET DES LETTRES... C'EST LE QUOTIDIEN DES 3 AGENTS ET DE LA RESPONSABLE DE PÔLE CHARGÉS D'ASSURER L'ÉLABORATION, LE SUIVI ET L'EXÉCUTION DU BUDGET COMMUNAL D'UNE PART, ET D'AUTRE PART DE GÉRER LES DOSSIERS DE RESSOURCES HUMAINES DES AGENTS DE LA COMMUNE ENGAGÉS POUR LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ.

Prévoir, calibrer, budgéter, comptabiliser... c'est la fonction « finances »

Le service propose des schémas pour le financement des projets d'envergure (Clos du Village par exemple), qui viendront appuyer la décision des élus du conseil municipal.

Il participe à l'élaboration du budget annuel de la collectivité, assure le paiement des quelques 2 800 factures annuelles et le recouvrement des recettes au quotidien, en étroite collaboration avec la trésorerie du Touvet. S'agissant d'argent public, la bonne application des règles

de la comptabilité publique est primordiale, et les agents du pôle assurent cette gestion au quotidien avec rigueur et application.

Développer les compétences individuelles et collectives au service du projet local, accompagner les parcours individuels ... c'est le rôle des « RH »

Mettre en adéquation les besoins du service public local et les parcours professionnels des quelques 80 agents (fonctionnaires ou contractuels) qui composent les services municipaux n'est pas une mince affaire ! C'est la raison d'être

des ressources humaines (RH) : assurer une gestion des situations individuelles respectueuse du statut, de l'aptitude et des projets de chacun.

Le service assure notamment la rédaction des près de 250 actes administratifs relatifs aux RH (contrats et arrêtés), l'élaboration et la sécurisation des paies, le suivi administratif des situations d'inaptitude et l'accompagnement pour les dossiers de retraite.

Ce pôle support est essentiel à la bonne gestion des ressources et moyens de la collectivité, au service de l'action publique locale qui a pour objectifs la qualité de vie des habitants et le bien vivre ensemble.



LE MOT DE LA DIRECTRICE

VIOLAINE DELAITRE

Un service en évolution qui se structure et se modernise

Depuis ma récente prise de poste, je m'attache avec l'équipe du pôle, la direction générale et les élus à travailler à consolider les procédures et processus : il s'agit d'assurer une ossature solide pour les deux fonctions ressources indispensables au bon fonctionnement de la collectivité que sont les ressources humaines et la finance.

Sur le volet financier, l'année 2024 verra l'entrée dans l'ère digitale pour les règlements des usagers. Pour rappel, les comptables de la Direction générale des finances publiques sont seuls habilités à manier les fonds des collectivités territoriales. Ainsi, le rôle du maire et de son service finances est de constater l'existence d'une recette à percevoir suite à une prestation de service (cantine, bibliothèque, crèche...). Le Trésor public se charge ensuite de l'encaissement des montants. En cours de déploiement, le service de paiement en ligne dénommé PayFiP permettra prochainement aux usagers de régler les services directement en ligne, par carte bancaire ou prélèvement.

Sur le volet ressources humaines, nous conduisons un travail de fond pour structurer les outils essentiels d'accompagnement des équipes : plan de formation, process de recrutement, outils de gestion du temps de travail, bilan d'évaluation... Objectifs : accompagner la montée en compétence des équipes et consolider les organisations.

LE SERVICE COMMUNICATION

DES AFFICHES, DES CARTONS, DES JOURNAUX, DU MATÉRIEL... LE BUREAU DU SERVICE COMMUNICATION PEUT ÊTRE QUALIFIÉ - LORSQU'ON N'EST PAS TROP À CHEVAL SUR LE RANGEMENT - DE « VIVANT ». ET EN EFFET, ON N'Y CONNAÎT PAS LA MONOTONIE !

LE BUREAU EST AINSI À L'IMAGE DES MISSIONS QUI SONT CONFIÉES AU SERVICE. DIVERSITÉ, CRÉATIVITÉ ET BIEN SÛR COMMUNICATION SONT LES MAÎTRES-MOTS POUR LE RESPONSABLE DU SERVICE ET SON APPRENTIE EN DEUXIÈME ANNÉE DE BTS COMMUNICATION.

L'activité du service se concentre sur 3 domaines :

Communication

Le service est chargé de concevoir et rédiger les supports de communication publique de la collectivité, utilisés pour promouvoir les actions de la municipalité et informer les habitants sur les services publics et l'animation du territoire. Cela comprend le présent magazine, mais aussi tous les supports numériques (site Internet, application mobile, panneaux

lumineux, totem tactile) et autres supports papier (bulletin mensuel, guides, affiches et visuels pour les manifestations et animations communales, etc.)

Des documents pour les différents services de la collectivité sont également réalisés : dossiers thématiques, journal interne, etc.

Ces tâches s'effectuent en collaboration avec la commission Communication, composée d'élus et de Cheylasiens, chargés de définir les orientations en matière

de communication et participer à la rédaction des supports.

Système d'information

Le service gère le parc informatique, téléphonique et de photocopieurs de la collectivité. Après avoir défini les besoins en collaboration avec les différents services, il procède aux achats, assure l'installation du matériel et des logiciels ainsi que la maintenance, et administre le réseau informatique. Sans oublier l'assistance aux collègues, qui représente une part non négligeable du travail !

Archives municipales

Chaque année, la collectivité produit des milliers de documents, sur support papier ou numérique, qu'elle a l'obligation de conserver plus ou moins longtemps. Tout l'enjeu est de ne pas se faire déborder par cette masse de documents ! Ainsi, chaque service trie régulièrement ses archives ; elles sont ensuite classées par le service communication, qui se charge également des éliminations une fois le temps de conservation écoulé.

LE MOT DU RESPONSABLE

CÉDRIC CONSTANTIN



À l'origine, le service Communication se limitait à la rédaction du bulletin mensuel. Au fil des années, il s'est considérablement développé, grâce aux nouveaux supports de communication mais aussi en intégrant l'informatique puis les archives. Grâce à cette diversité, la créativité est toujours stimulée, avec des supports de communication variés à concevoir mais aussi lorsqu'il faut résoudre les difficultés rencontrées par les collègues. C'est un service transversal, en relation avec tous les autres services de la collectivité.

Les projets sont nombreux : le développement de la communication à destination des agents de la collectivité, la présence sur les réseaux sociaux, la refonte du site Internet ou encore la mise en place d'outils pour le télétravail. Autant de missions stimulantes qui nous mèneront dans les prochains mois, afin d'améliorer l'information au public et le fonctionnement des services.



Centre de loisirs : un été bien rempli !

OLYMPIADES DE LA JEUNESSE DU GRÉSIVAUDAN 2023 : LES CHEYLASIENS RAMÈNENT LA COUPE À LA MAISON !

COMME CHAQUE ANNÉE DÉSORMAIS, LES OLYMPIADES INTERCOMMUNALES ONT EU LIEU À BIVIERS. FONDATEUR HISTORIQUE AVEC LE SERVICE JEUNESSE DES COMMUNES DE BIVIERS ET DE SAINT-ISMIER (LES 2 CO-ORGANISATEURS DE CET ÉVÈNEMENT), LE SECTEUR JEUNESSE DU CHEYLAS A ENVOYÉ SES REPRÉSENTANTS, TOUS MOTIVÉS POUR RÉALISER UNE BELLE PERFORMANCE.

Plus de 100 jeunes issus des communes de Montbonnot, Saint-Ismier, Bernin, Saint-Nazaire-les-Eymes et donc Le Cheylas, avec 23 jeunes, ont participé à cet événement sportif.

Sous un beau soleil et dans une très bonne ambiance générale, les jeunes ont fait preuve de combativité, justesse, concentration, sportivité, fair-play mais aussi d'un brin de stratégie, en s'affrontant dans diverses activités, défis et ateliers tout au long de l'après-midi.

Le plus important dans cet événement n'est bien sûr pas de gagner mais de se rencontrer et de passer un bon moment. Cela étant dit, **soulignons tout-de-même la performance de nos jeunes cette année, qui ont remporté les 2 trophées masculin et féminin avec des finales 100% Cheylasiennes !**

En effet, à la fin de l'après midi, Lilou Lantelme et Mélina Saillard, toutes deux issues de la commune se sont hissées jusqu'en finale et c'est Lilou qui a fini par l'emporter.

Côté garçons, Lubin Thourault, déjà demi-finaliste l'an dernier, Aron Le Helloco et Valentin Picot, tous trois Cheylasiens, s'affrontaient en demi-finale. À l'issue de celle-ci, encore une finale 100 % Cheylasienne côté masculin, qui verra Valentin s'imposer contre Lubin.

À noter que pour se qualifier en demi-finale, Valentin a battu Thomas Laurent, un autre jeune de la commune, lors d'un duel de précision de haute volée.

SÉJOUR À SAINT VINCENT LES FORTS

CET ÉTÉ, 12 JEUNES SONT PARTIS EN SÉJOUR AVEC LE SECTEUR JEUNESSE DU CENTRE DE LOISIRS À SAINT-VINCENT-LES-FORTS, DANS LES ALPES DU SUD.

Hébergés sous tente, les jeunes ont pu découvrir des activités telles que la trottinette de descente, le rafting sur l'Ubaye ou le kayak sur le lac de Serre-Ponçon.



Olympiades du Grésivaudan



Séjour à Saint Vincent les Forts





Les CM2 à Paris



40 ANS DU CENTRE DE LOISIRS

LE MERCREDI 28 JUIN 2023 SE DÉROULAIT LA FÊTE DES 40 ANS DU CENTRE DE LOISIRS À LA SALLE DES FÊTES.

Plus de 150 personnes ont répondu présent : le maire, les adjoints et plusieurs élus de la commission Centre de loisirs ; l'équipe, les intervenants des ateliers et les animateurs du Centre de loisirs, et bien sûr les enfants, les jeunes et leur famille.

Les enfants de l'atelier poterie, dessin et bois ont exposé leurs œuvres réalisées durant l'année écoulée. L'atelier poterie avait notamment réalisé un magnifique gâteau d'anniversaire pour l'occasion.

Ensuite, place au spectacle : après un discours du maire, de Stéphanie Mengolli, adjointe au maire en charge de la commission Centre de Loisirs et d'Elia Debord, directeur du Centre de Loisirs, les jeunes de l'atelier dessin ont réalisé une performance artistique en « live » devant le public. Puis ce sont les élèves des cours de hip-hop qui ont fait démonstration de leur talent.

Enfin pour clôturer le spectacle, la compagnie Nextape, dont fait partie le prof de hip-hop de l'année dernière Charly Bellemin, ont proposé des chorégraphies de hip hop parfaitement maîtrisées.

Pour finir la soirée, un buffet réalisé par Laura Goncalves, qui a fréquenté le Centre de Loisirs quand elle était plus jeune, était offert au public. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.



40 ans du centre de loisirs



WEEK-END À PARIS POUR LES CM2

CHACQUE ANNÉE LA COMMUNE DU CHEYLAS OFFRE UN VOYAGE À LA DÉCOUVERTE DE PARIS AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE CM2. C'EST DONC LE WEEK-END DU 13 ET 14 MAI QUE 38 ENFANTS SONT PARTIS EN TGV À LA DÉCOUVERTE DE LA CAPITALE.

Coordonnée par Elia Debord, le directeur du Centre de loisirs, l'équipe d'encadrants était constituée de Marie-Claude Cerana et Stéphanie Mengolli, adjointes au maire, Jérôme Loosdregt, élu au conseil municipal, Christine Marcellot, directrice du pôle enfance jeunesse, et Pierre et Elsa Aubert, animateurs occasionnels du Centre de loisirs.

Au programme de ce week-end : **la Cité des sciences et la Cité des enfants** le samedi après-midi, puis un tour en bus dans Paris la nuit, avec un guide, pour admirer les principaux monument illuminés. Les meilleurs moments de la soirée, selon les enfants, ont été l'arrêt pour admirer **la pyramide du Louvre** et celui sur la place du Trocadéro pour admirer **la tour Eiffel** qui scintille à 22h.

Pour la journée du dimanche, **la montée à pied au 2^e étage de la tour Eiffel** et **la visite du quartier de Montmartre**, avec achat de souvenirs, étaient au programme.

Activités de l'été

SECTEUR ENFANCE



Peinture sur t-shirt



Atelier pop-cakes



Atelier gâteaux châteaux forts



Visite du musée de la préhistoire



Sortie au château Trottier



Escalade en Chartreuse



Grand jeu «les Croods»



Journée princes & princesses

Sortie au WAM Park



Sortie Walibi



SECTEUR JEUNESSE

Ski nautique - Tencin



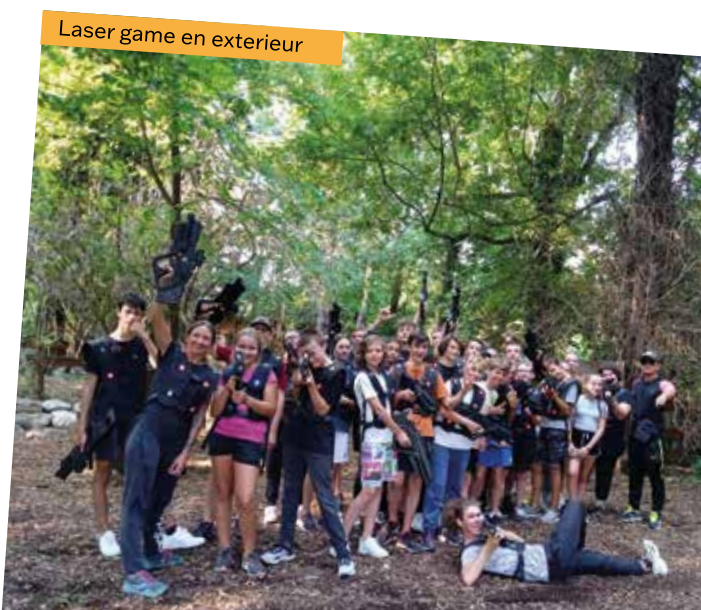
Tir à l'arc au bois Français



Activités au col du Marcieu



Laser game en extérieur



Sortie Aquafun - La Terrasse



Petite crèche : le plein de nature !

PROJETS NATURE

Les sorties nature

Ces sorties sont pour les enfants une riche source d'expérimentations :

Découvrir un environnement extérieur et les espaces nature qui entourent la crèche, sortir de sa zone de confort et apprendre à se « salir » tout en découvrant de nouveaux mots, de nouvelles sensations.

Apprendre à observer, les saisons, prendre le temps de...

Détourner les éléments de la nature et en faire toutes sortes d'objets qui peuvent développer l'imaginaire et la créativité de chaque enfant.



Sorties nature en crèche



La mud-kitchen

Qu'est-ce que la « mud kitchen » ? Littéralement, c'est la « cuisine de boue », un espace aménagé à l'extérieur dans lequel les enfants peuvent patouiller, faire des mélanges, manipuler, s'inventer des histoires, faire des potions...

L'idée est de mettre à disposition de l'enfant de vrais ustensiles de cuisine. Par exemple : des casseroles, divers plats, des pichets en plastique, un arrosoir, des pots en inox, des boîtes... ou encore des bacs pour mettre de la terre, des feuilles séchées, des pommes de pin... Ensuite, un pot à accessoires : presse-purée, louche, passoire, cuillères, fouet... De quoi faire de « bons » petits plats !



Atelier mud-kitchen



MATINÉE LUDIQUE AVEC LE RELAIS PETITE ENFANCE DU GRANIER

Un jeudi matin du mois d'octobre, le relais petite enfance a convié la petite crèche à une **matinée jeux** à la maison de quartier du Cheylas. Différents ateliers nous attendaient, organisés par Mala de la maison des jeux de Grenoble.

Les ateliers étaient très différents de ceux proposés à la crèche. Par exemple un jardin avec légumes en bois, un barbecue, une tondeuse, des camions, des jeux de manipulation, etc.

Ces temps joyeux sont très appréciés, ils contribuent à faire le lien entre les assistantes maternelles, les professionnelles



Matinée ludique

de la crèche et leurs enfants en garde. Tout le monde a pris du plaisir à partager ces moments qui annoncent de nombreux autres projets en commun.



PORTRAIT : Clémence Brunet-Manquat

Une championne de France née au Cheylas

CLÉMENCE BRUNET-MANQUAT PERRACHE, ENFANT DE LA COMMUNE EST ÂGÉE DE 21 ANS. ELLE EST LA FILLE DE CYRIL ET PATRICIA, AGRICULTEURS SUR LA COMMUNE.

Clémence suit toute sa scolarité sur la commune puis au collège de Goncelin. Elle poursuit ses études au CFA à Chambéry où elle obtient son CAP et BEP coiffure.

Elle travaille ensuite quatre ans dans des salons de coiffure au Touvet puis à Goncelin. L'année dernière, elle quitte la commune pour s'installer dans l'Aude, pour des raisons personnelles et professionnelles.

Depuis plusieurs années elle pratique le ball-trap. Cette passion, elle la partage avec son papa pendant 3 ans au club de tir de Sassenage. Ils ont plaisir à se retrouver tous les deux sur les pas de tir pour s'entraîner ou participer à des compétitions. Depuis son déménagement dans l'Aude Clémence s'entraîne 2 fois par semaine au club de tir de Thézan.

Depuis 2 ans Clémence fait de la compétition en championnat départemental, de ligue et de France. Clémence concourt en catégorie DTL Dame B.

Le sigle DTL signifie « down the line ». **C'est une discipline de tir sur plateaux d'argile au fusil de chasse**, avec cinq postes de tir disposés en arc de cercle et situés à 15m d'un lanceur de plateaux. Les trajectoires sont fuyantes et totalement imprévisibles.

L'année dernière aux championnats de France à Cestas, Clémence a été sacrée **vice-championne de France catégorie junior fille**. Cette année, elle a fait plusieurs concours en catégorie Dame B et a obtenu aux termes d'une saison exceptionnelle **la médaille d'or aux championnats départementaux ainsi qu'aux championnats de ligue, et a été sacrée championne de France catégorie DTL Dame B**.

Elle est assidue dans sa passion qui lui demande du calme, de la concentration et de l'entraînement. Son objectif pour l'année 2024 est de participer aux championnats départementaux, de ligue et de France en catégorie DTL Dame A.

Nous pouvons féliciter Clémence pour ses performances et l'encourager pour ses objectifs futurs. La commune s'associe à la fierté de sa famille et lui souhaite une saison 2024 aussi réussie que la précédente !



Association : Alliance Grésivaudan judo

40 ans de judo au Cheylas

LE JUDO, LITTÉRALEMENT « VOIE DE LA SOUPLESSE » A ÉTÉ CRÉÉ EN TANT QUE PÉDAGOGIE PHYSIQUE, MENTALE ET MORALE AU JAPON EN 1882. AU CHEYLAS, **LE PREMIER CLUB DE JUDO A VU LE JOUR EN 1984** SOUS L'IMPULSION DE SALVATORE PATRICELLI QUI EN FÛT LE PREMIER ANIMATEUR.

En 1992, le club a adhéré à la fédération française de judo et les compétitions avec les clubs de la région grenobloise ont pu commencer. En 2017, le judo club du Cheylas a décidé de rejoindre l'Alliance Grésivaudan judo dont il est devenu une section.

L'Alliance Grésivaudan judo est issue de la mise en commun des moyens de plusieurs communes de la vallée du Grésivaudan : Bernin, Montbonnot-Saint-Martin, Saint Nazaire Les Eymes et Saint-Ismier, qui forment la section SIZOV (Syndicat intercommunal de la zone verte) du club. Il existe deux autres sections, Le Touvet et donc Le Cheylas.

Le club de l'Alliance compte chaque année près de 600 licenciés, ce qui le place parmi les plus gros clubs de judo du département de l'Isère et de la région Auvergne Rhône-Alpes en termes d'adhérents.

Il est reconnu comme étant l'un des meilleurs clubs formateurs au niveau local (département et région) mais aussi sur le plan national par la fédération, au regard des très nombreux bons résultats obtenus au plus haut-niveau national voire international. Le club est donc très engagé dans la pratique du judo en compétition, avec un accompagnement de qualité et un travail de formation spécifique dès la tranche d'âge des benjamins/minimes jusqu'aux seniors. Une des richesses de ce club réside dans la jeunesse de ses pratiquants.

Le projet pédagogique du club s'appuie sur le partage des valeurs portées par ce sport, et va bien au-delà de la simple pratique d'une activité physique. Il s'inscrit dans une démarche éducative avec comme enjeu majeur de faciliter l'intégration des jeunes dans notre société. Il propose une approche pédagogique progressive basée sur la connaissance technique, la coordination des mouvements, le développement de la souplesse et le respect des valeurs morales.

Depuis quelques années, la section du Cheylas a adhéré à ce projet pédagogique et sportif sous la conduite de son professeur, Vincent Ducrot, qui distille son savoir et sa passion aux enfants de la commune et des alentours. Pour pratiquer leur activité, les judokas du Cheylas profitent de l'agréable dojo de la commune construit et mis à leur disposition en 2019.

La section du Cheylas compte environ 70 judokas répartis selon l'âge : éveil judo (nés en 2018 et 2019), mini poussins (2016 / 2017), poussins (2014 / 2015), benjamins (2012 / 2013) et minimes (2010 / 2011). Une dizaine d'adultes suivent le cours de Taïso qui se concentre sur le renforcement musculaire (cuisses, fessiers, abdos, haut du corps, gainage), et permet un entretien adapté à chacun en fonction de ses objectifs.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Les petits judokas de l'éveil judo



PLANNING 2023-2024

DOJO DU CHEYLAS

À PARTIR DE 4 ANS POUR LE JUDO, 16 ANS POUR LE TAÏSO

Éveil judo : le lundi de 17h30 à 18h30

Mini-poussins : le jeudi de 17h30 à 18h45

Poussins / Benjamins : le lundi de 18h30 à 19h45 et le jeudi de 18h45 à 20h00

Ados / Adultes - Taïso : le lundi de 19h45 à 20h45

Les cours sont assurés par Vincent DUCROT

CONTACT :
ducrotvincent@gmail.com
06 81 64 59 04

Les mini-poussins en plein entraînement



Les poussins, les benjamins et les minimes



LE CODE MORAL DU JUDO

Constitué de 8 valeurs, il est un moyen de transmettre les traditions et les valeurs culturelles japonaises, profondément ancrées dans la pratique du judo.

En respectant ces principes, les judokas peuvent mieux comprendre l'histoire et la culture du judo, ainsi que leur propre place dans cette tradition.

Le code moral aide également à créer un environnement positif et respectueux sur le tatami. En montrant du respect et de la considération envers les autres pratiquants et les enseignants, les pratiquants créent un environnement sûr et confortable pour tous ceux qui pratiquent le judo.

L'AMITIÉ : C'est le plus pur des sentiments humains

LE COURAGE : C'est faire ce qui est juste

LE RESPECT : Sans respect, aucune confiance ne peut naître

LE CONTRÔLE DE SOI : C'est savoir se taire lorsque monte la colère

L'HONNEUR : C'est être fidèle à la parole donnée

LA POLITESSE : C'est le respect d'autrui

LA SINCÉRITÉ : C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

LA MODESTIE : C'est parler de soi-même sans orgueil

HISTOIRE :

Le Cheylas de 1970 à début 1971

UNE NOUVELLE DÉCENNIE VA COMMENCER. LA COMMUNE MAINTIENT SON DYNAMISME ET SE DÉVELOPPE.

Les écoles

Le 27 février 1970, le maire donne lecture en conseil municipal du programme pédagogique départemental dressé par l'inspecteur d'académie pour la réalisation de l'école de la Gare. Ce projet est inscrit au programme départemental de 1970. Il faut donc faire les études et commencer les travaux. Pierre Jumillon, architecte à Grenoble, est retenu pour réaliser l'étude pour la construction de l'école de la Gare.

Le 20 mars 1970 le conseil prend acte que le recteur de Grenoble a approuvé le projet le 17 avril 1969 car il est conforme au programme pédagogique et technique. Ce projet a également été arrêté par le préfet le 10 février 1970.

Le devis estimatif est de 1 854 800 francs. Il se fera en 2 tranches : une première tranche de 1 415 200 francs et une deuxième tranche de 439 600 francs.

La décision est prise aussi d'ouvrir une école maternelle à la gare. Il y a 20 enfants nés en 1965, 16 nés en 1966 et 19 nés en 1967.

Il faut savoir aussi que le nouveau lotissement de la Gare amène de jeunes ménages dont les mères travaillent soit aux Forges d'Alleverd sur la commune, soit aux établissements Jamet à Pontcharra.

Enfin l'efficacité d'un enseignement préélémentaire n'est plus à

démontrer. Il faut donc accueillir les enfants d'âge préscolaire et ouvrir une école maternelle. Les locaux sont déjà existants (préfabriqués provisoires avec salle de classe, salle de jeux et sanitaires).

Le 14 juin 1970 un emprunt est contracté par la commune auprès de la caisse de dépôt pour financer le projet de construction du groupe scolaire. Remboursement sur 30 ans au taux de 7,25% à partir de 1970 pour un montant de 220 000 francs.

Lors de la séance du 30 avril 1970 le maire donne lecture d'une lettre de l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale en date du 29 avril 1970 donnant un avis favorable de principe émis par le comité technique paritaire à la proposition de transformation des écoles de garçons et de filles du Bourg en une école mixte avec une seule direction qui prendra effet en septembre 1970.

Réserve foncière

La commune décide de l'acquisition de terrains pour prévoir les besoins fonciers dans l'avenir.

À savoir :

- Achat à madame veuve Uranie Reynaud et à sa fille Odette Perret d'un pré au lieu-dit « Les Perelles » de 2519 m2.

- Achat aux consorts de la famille de madame Odette Plat d'un pré lieudit « Bacon » de 5653 m2
- Achat à monsieur Armand Reymond-Laruinaz d'un pré lieudit « Bacon » de 4920 m2.

La vie quotidienne

Constitution de l'association de chasse le 3 février 1971. La commune apporte la totalité des terrains en lien avec La Buisserie pour permettre l'activité de la chasse.

Lucette Camilleri et Augustine Cohard, femmes de peine, prennent leur retraite. La commune leur offre à chacune un fauteuil pour leur départ.



Classe du village en 1970



Mme Lacombe et sa classe en 1970

Le conseil municipal vote les subventions pour les associations :

- Ufoval grenoble (colonies de vacances) : 300 francs
- M.J.C. le Cheylas : 1000 francs
- Ski scolaire : 500 francs
- Ligue contre le cancer : 50 francs
- Mutuelle du trésor : 50 francs
- Comice agricole régional : 150 francs
- Association des amis de la B.C.P.I. (Basket club de l'Isère) : 50 francs
- U.M.A.C. : 200 francs
- Chambre des métiers : 400 francs
- Caisse des écoles : 1000 francs
- Société de chasse : 720 francs
- Amicale boule : 100 francs
- Association des paralysés de France : 150 francs
- Syndicat agricole : 200 francs
- Société de pêche : 100 francs
- Société de secours mutuel des sapeurs-pompiers du Cheylas : 1800 francs
- Enfants de Bayard (école de musique) : 100 francs
- Subventions imprévues : 750 francs

Le début de l'année 1971 voit aussi un grand changement au niveau du conseil municipal. Après plusieurs décennies Pierre Pissetty ne se représente pas. Il était maire depuis le 8 Août 1934.

Un nouveau conseil municipal est installé le 28 mars 1971.

Roger Brunet-Manquat-Perrache est élu maire, André Montmayeul est 1^{er} adjoint et Jacques Marcellot est 2^{ème} adjoint.

Les conseillers municipaux sont : Henri Armand, Eugène Biboud, Yves Cuquat, Joseph Disaro, Pierre Giovannacci, François Micoud, Jean Pierre Michel, Gabrielle Michel, Louis Pailhoux et André Villot.

Les différentes commissions municipales à l'époque sont :

- Aide sociale.
- Finance.
- Eau et électricité.
- Chemins.
- Bâtiments et H.L.M.
- Sport, jeunesse et loisirs.

À suivre...



Roger Brunet Manquat élu en 1971

Tournoi ELA

Les 27 et 28 mai derniers, l'AS Grésivaudan a organisé comme chaque année un tournoi de football au profit de l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies). 16 équipes se sont affrontées au cours du week-end, dans le fair-play et la bonne humeur. Au terme d'un très beau match, c'est l'équipe de l'EMAF Les Angles 1 qui s'est imposée contre l'équipe 1 de l'ASG

